

CAP OBLIG SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2014

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31-03-2014

En notre qualité de commissaire aux comptes de CAP OBLIG SICAV et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 31-03-2014 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Au 31 mars 2014, l'actif net de CAP OBLIG SICAV est employé en des emprunts obligataires et des certificats de dépôts émis par l'ATB à hauteur de 14,26%. Ce taux est en dépassement de la limite de 10% fixée par l'article 29 de la loi n°2001-83 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif.

En dehors de cette observation, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter de façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 31-03-2014, tels qu'annexés au présent avis.

Tunis, le 29 Avril 2014

Le Commissaire Aux Comptes :

**AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE**

BILAN ARRETE au 31-03-2014
(exprimé en dinar Tunisien)

		<u>31/03/2014</u>	<u>31/03/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
<u>ACTIF</u>				
AC1 - Portefeuille titres	3.1	20 696 451	19 058 644	19 414 947
Actions, valeurs assimilées et droits attachés		1 220 633	-	744 850
Obligations et valeurs assimilées		19 403 069	18 918 674	18 583 087
Autres valeurs		72 749	139 970	87 010
AC2 - Placements monétaires et disponibilités		5 197 398	4 541 508	4 878 681
Placements monétaires	3.3	4 698 094	2 013 020	4 520 278
Disponibilités		499 304	2 528 488	358 403
Total Actif		25 893 849	23 600 152	24 293 628
<u>PASSIF</u>				
PA1 - Opérateurs créditeurs	3.5	19 056	17 280	18 654
PA2 - Autres créditeurs divers	3.6	5 000	4 538	5 139
Total Passif		24 056	21 818	23 793
<u>ACTIF NET</u>				
CP1 - Capital	3.7	24 665 434	23 352 887	23 359 954
CP2 - Sommes distribuables		1 204 359	225 447	909 881
Sommes distribuables des exercices antérieurs		960 304	54	53
Sommes distribuables de l'exercice en cours		244 055	225 393	909 828
Actif Net		25 869 793	23 578 334	24 269 835
Total Passif et Actif Net		25 893 849	23 600 152	24 293 628

ETAT DE RESULTAT
Période du 01-01-2014 au 31-03-2014

			Période du 01-01-14 au 31-03-14	Période du 01-01-13 au 31-03-13	Exercice clos le 31-12-13
PR1	Revenus du portefeuille titres	3.2	250 333	252 253	1 017 814
-	Revenus des obligations et valeurs assimilées		249 217	250 743	1 012 022
	Revenus des autres valeurs		1 116	1 510	5 792
PR2	Revenus des placements monétaires	3.4	49 604	23 341	149 665
	TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		299 937	275 594	1 167 479
CH1	Charges de gestion des placements	3.8	-54 857	-51 103	-216 153
-					
	REVENUS NETS DES PLACEMENTS		245 080	224 491	951 326
CH2	Autres charges	3.9	-6 948	-6 470	-27 373
-					
	RESULTAT D'EXPLOITATION		238 132	218 021	923 953
PR4	Régularisation du résultat d'exploitation		5 923	7 372	-14 125
-					
	SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		244 055	225 393	909 828
PR4	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-5 923	-7 372	14 125
-					
	Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres		10 728	0	9 466
	Plus ou moins valeurs réalisées sur cessions de titres		0	3 646	16 078
	RESULTAT NET DE LA PERIODE		248 860	221 667	949 497

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 01-01-2014 au 31-03-2014
(exprimé en dinar Tunisien)

	Période du 01-01-14 au 31-03-14	Période du 01-01-13 au 31-03-13	Exercice clos le 31-12-13
AN1 - <u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitations</u>	248 860	221 667	949 497
Résultat d'exploitation	238 132	218 021	923 953
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	10 728	-	9 466
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres	-	3 646	16 078
AN2 - <u>Distribution de dividendes</u>	-	-830 326	-830 326
AN3 - <u>Transactions sur le capital</u>	1 351 098	-18 391	-54 720
a / Souscriptions	7 352 128	8 005 457	57 171 876
Capital	7 028 846	7 740 404	55 790 559
Régularisation des sommes non distribuables	2 046	1 030	18 809
Régularisation des sommes distribuables	321 236	264 023	1 362 508
b / Rachats	-6 001 030	-8 023 848	-57 226 596
Capital	-5 734 336	-7 719 867	-55 783 646
Régularisation des sommes non distribuables	-1 804	-934	-19 921
Régularisation des sommes distribuables	-264 890	-303 047	-1 423 029
Variation de l'actif net	1 599 958	-627 050	64 451
AN4 - <u>Actif net</u>			
Début de période	24 269 835	24 205 384	24 205 384
Fin de période	25 869 793	23 578 334	24 269 835
AN5 - <u>Nombre d'actions</u>			
Début de période	232 930	232 861	232 861
Fin de période	245 838	233 066	232 930
Valeur liquidative	105,231	101,166	104,194
AN6 - Taux de rendement annualisé (%)	4,04%	3,84%	3,86%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31-03-2014

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-03-2014 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché du 31-03-2014 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et en bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Note sur le portefeuille titres

Le portefeuille-titres est composé au 31-03-2014 de titres OPCVM, d'obligations, de bons de trésor assimilables et de parts de fonds communs de créances.

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2014 à 20 696 451 DT et se répartit comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31-03-2014	% de l'actif net
<u>Titre OPCVM</u>	11 166	1 200 439	1 220 633	4,72%
SANADETT SICAV	11 166	1 200 439	1 220 633	4,72%
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>	137 000	18 876 225	19 403 069	74,99%
Emprunts d'Etat	10 000	9 913 000	10 302 852	39,83%
BTA 07/2014 8.25	8 000	7 993 100	8 377 889	32,38%
BTA MARS 2019 5,5%	2 000	1 919 900	1 924 963	7,44%
Emprunts de sociétés	127 000	8 963 225	9 100 217	35,18%
ATB 2007-1	3 000	187 500	195 084	0,75%
ATL 2010/1	10 000	400 000	410 816	1,59%
ATL 2010/2	5 000	400 000	404 436	1,56%
ATL 2013/2	8 000	800 000	817 293	3,16%
ATL 2014/1	5 000	500 000	501 200	1,94%
BTE 2010	2 000	140 000	143 237	0,55%
BTK 2012/1	10 000	1 285 725	1 310 049	5,06%
CIL 2010/1	9 000	360 000	370 152	1,43%
CIL 2010/2	2 000	80 000	81 405	0,31%
CIL 2012/1	2 500	150 000	150 040	0,58%
CIL 2012/2	5 000	400 000	402 164	1,55%
CIL 2013/1	2 000	200 000	203 686	0,79%
EWL 2010	20 000	800 000	807 744	3,12%
HL 2010/1	3 000	120 000	123 962	0,48%
HL 2010/2	2 000	80 000	81 204	0,31%
Modern Leasing 2012	5 000	500 000	502 992	1,94%
SIHM2008	3 000	120 000	123 384	0,48%
STM2007	5 000	100 000	102 737	0,40%
TL 2012-2	7 000	560 000	565 874	2,19%
TL 2014/1	7 500	750 000	750 966	2,90%
TL 2014/1*	2 500	250 000	250 040	0,97%
UIB 2009/1	2 500	200 000	206 616	0,80%
UIB 2011-1	1 000	80 000	82 172	0,32%
Unifactor 2013	5 000	500 000	512 964	1,98%
<u>FCC</u>	200	72 336	72 749	0,28%
FCCBIAT-CREDIMMO2P2	200	72 336	72 749	0,28%
Total	148 366	20 149 000	20 696 451	79,99%

Le détail des mouvements intervenus au niveau du portefeuille titres au cours du 1^{er} trimestre 2014 est le suivant :

Désignation du titre	Coût d'acquisition au 31-12-2013	Acquisition du trimestre	Remboursement ou cession du trimestre	Plus ou moins values réalisées
<i>Titre OPCVM</i>	735 384	465 055	-	-
SANADETT SICAV	735 384	465 055	-	-
<i>Obligations et valeurs assimilées</i>	2 600 000	1 500 000	690 000	-
Obligations de sociétés	2 600 000	1 500 000	690 000	-
CIL 2012/1	200 000	-	50 000	-
CIL 2012/2	500 000	-	100 000	-
EWL 2010	1 200 000	-	400 000	-
TL 2012-2	700 000	-	140 000	-
ATL 2014-1	-	500 000	-	-
TL 2014-1	-	750 000	-	-
TL 2014-1*	-	250 000	-	-
<i>FCC</i>	86 493	-	14 157	-
FCCBIAT-CREDIMMO2P2	86 493	-	14 157	-
Total	3 421 877	1 965 055	704 157	-

3.2- Note sur les revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres (des intérêts courus et/ou échus) pour la période allant du 01-01-2014 au 31-03-2014 totalisent 250 333 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01-01-2014 au 31-03-2014	Période du 01-01-2013 au 31-03-2013	Exercice clos le 31-12-2013
Revenus des obligations de	97 533	98 853	396 021
Revenus des emprunts d'Etat	151 890	151 890	616 001
Revenus des FCC	910	1 510	5 792
Total	250 333	252 253	1 017 814

3.3- Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 31-03-2014 à 4 698 094 DT contre 2 013 020 DT au 31-03-2013. Le détail des placements monétaires à la date du 31-03-2014 est présenté au niveau du tableau suivant :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 31-03-2014	% actif net
<u>Placement à terme</u>	1 200 000	1 204 534	4,66%
Placement à terme ATB	1 200 000	1 204 534	4,66%
<u>Certificats de dépôt</u>	3 464 408	3 493 560	13,50%
CD_10/04/14 ATB	1 979 662	1 997 966	7,72%
CD_27/04/14 ATB	1 484 746	1 495 594	5,78%
TOTAL	4 664 408	4 698 094	18,16%

3.4- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 49 604 DT pour la période allant du 01-01-2014 au 31-03-2014 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus sur les placements à terme et les certificats de dépôts au titre du premier trimestre 2014.

Le détail de ces revenus se présente comme suit :

Désignation	Période du 01-01-2014 au 31-03-2014	Période du 01-01-2013 au 31-03-2013	Exercice clos le 31-12-2013
Revenus des placements à terme	18 287	23 341	149 665
Revenus des certificats de dépôts	31 317	-	-
Total	49 604	23 341	149 665

3.5- Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend la somme due par CAP OBLIG SIVCAV au gestionnaire COFIB CAPITAL FINANCE. Elle s'élève à 19 056 DT au 31-03-2014 contre 18 654 DT au 31-12-2013.

3.6- Note sur les autres créditeurs divers

Ce poste comprend les sommes dues au titre de la redevance du CMF, la TCL et la retenue à la source. Le détail de ce poste est le suivant :

Désignation	Période du 01-01-2014 au 31-03-2014	Exercice clos le 31-12-2013
TCL	261	258
Retenue à la source	2 586	2 773
Redevance CMF	2 153	2 108
Total	5 000	5 139

3.7- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à 1 599 958 DT et se détaille comme suit:

Variation de la part Capital	1 305 480
Variation de la part Revenu	294 478
Variation de l'Actif Net	1 599 958

Les mouvements sur le capital au cours du 1^{er} trimestre 2014 se détaillent comme suit :

Capital au 01-01-2014

Montant:	23 359 954
Nombre de titres:	232 930
Nombre d'actionnaires :	496

Souscriptions réalisées

Montant:	7 028 846
Nombre de titres émis:	70 087
Nombre d'actionnaires nouveaux :	166

Rachats effectués

Montant:	-5 734 336
Nombre de titres rachetés:	57 179
Nombre d'actionnaires sortant:	123

Capital au 31-03-2014

Montant:	24 654 464 *
Nombre de titres:	245 838
Nombre d'actionnaires :	539

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital au 01-01-2014. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01-01-2014 au 31-03-2014).

Ainsi la valeur du capital en fin de période est déterminée comme suit:

Capital sur la base part de capital de début d'exercice	24 654 464
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	10 728
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-
Régularisation des sommes non distribuables de la période	242
Capital au 31-03-2014	24 665 434

3.8- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire. Le total de cette charge au titre du premier trimestre 2014 s'élève à 54 857 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01-01-2014 au 31-03-2014	Période du 01-01-2013 au 31-03-2013	Exercice clos le 31-12-2013
Rémunération du gestionnaire	54 857	51 103	216 153

Par ailleurs, il est à noter que la rémunération du dépositaire est à la charge du gestionnaire « COFIB CAPITAL FINANCE ».

3.9- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre les charges relatives à la redevance versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net ainsi que celle relative à la charge TCL.

Désignation	Période du 01-01-2014 au 31-03-2014	Période du 01-01-2013 au 31-03-2013	Exercice clos le 31-12-2013
Redevance CMF	6 198	5 774	24 423
TCL	750	696	2 950
Total	6 948	6 470	27 373